

Communiqué de presse



LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET DESJARDINS SIGNENT UNE SECONDE ENTENTE POUR LE VERDISSEMENT DU TERRITOIRE JOHANNAIS

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 avril 2021 – La canopée johannaise s'enrichira de 450 nouveaux arbres cette année grâce à une seconde entente intervenue entre la Ville et son partenaire Desjardins dans le cadre du programme « Une hypothèque, un arbre » pour le verdissement des milieux de vie.

Les arbres, des essences de conifères et de feuillus indigènes en pots de 3 à 7 gallons, seront plantés cet automne sur un terrain faisant partie du plan de conservation des milieux naturels de la Ville situé près de l'avenue Conrad-Gosselin, dans le secteur Iberville. La plantation viendra prolonger la section boisée du site, composée d'une jeune érablière à érable rouge.

« Nous sommes fiers de pouvoir compter sur l'appui de Desjardins afin de poursuivre le verdissement de notre ville. Leur soutien permettra non seulement d'atteindre 63% de l'objectif de plantation de 50 000 arbres que la municipalité s'est fixée d'ici 2025, mais également d'améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens » a souligné le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Alain Laplante.

« La Caisse Desjardins du Haut-Richelieu est heureuse d'annoncer sa participation de 45 000 \$ afin de contribuer à l'objectif de la Ville. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Une hypothèque, un arbre » de Desjardins et correspond aux valeurs de développement durable partagées par nos membres. Nous sommes heureux de participer à ce projet afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens en posant un geste simple, mais significatif pour l'environnement » a annoncé Manon Bertrand, présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu.

La Ville participera au projet notamment par l'encadrement de l'ensemble de la démarche, la planification des travaux de préparation du site, la coordination de l'activité de plantation, ainsi que par l'entretien des plantations, ce qui représente un investissement d'environ 13 000 \$.

Ce projet de reboisement en zone urbaine contribue à la lutte aux changements climatiques, à la réduction des îlots de chaleur, à la diversification des paysages, ainsi qu'au maintien de la biodiversité en ville. Pour en savoir plus sur l'objectif de verdissement collectif du territoire et pour savoir comment y contribuer, visitez le : www.sjsr.ca/50000-arbres.

- 30 -

Source : Isabelle Laflamme, Service des communications

Renseignements : Marie-Josée Parent, Service des communications, 450 357-2098 #2342